

**Capital régional et coopératif  
Desjardins**

États financiers  
**31 décembre 2007**

Le 14 février 2008

## Rapport des vérificateurs

### Aux actionnaires de Capital régional et coopératif Desjardins

Nous avons vérifié les bilans de **Capital régional et coopératif Desjardins** (la « Société ») aux 31 décembre 2007 et 2006, et les états des résultats, de l'évolution des capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2007 et 2006 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

**Comptables agréés**

# Capital régional et coopératif Desjardins

Bilans

Au 31 décembre 2007 et 2006

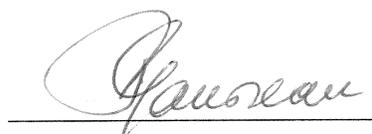
(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et l'actif net par action ordinaire)

	2007 \$	2006 retraité (note 3) \$
<b>Actif</b>		
Investissements à impact économique québécois (note 5)	360 782	315 700
Placements (note 6)	315 550	305 345
Comptes débiteurs (note 7)	7 062	5 756
Trésorerie et équivalents de trésorerie	38 122	20 600
Logiciels (moins l'amortissement cumulé de 3 240 \$; 2 902 \$ au 31 décembre 2006)	80	338
Impôts sur les bénéfices	4 010	3 577
Impôts futurs (note 10)	8 172	4 463
	<u>733 778</u>	<u>655 779</u>
<b>Passif</b>		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 8)	<u>1 249</u>	<u>1 159</u>
	<u>1 249</u>	<u>1 159</u>
<b>Actif net</b>	<u>732 529</u>	<u>654 620</u>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions (note 9)	750 345	650 197
Bénéfices non répartis (déficit)	<u>(17 816)</u>	<u>4 423</u>
	<u>732 529</u>	<u>654 620</u>
<b>Nombre d'actions ordinaires en circulation</b>	74 097 440	64 139 488
<b>Actif net par action ordinaire</b>	9,89	10,21

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par le Conseil,

  
\_\_\_\_\_, administrateur

  
\_\_\_\_\_, administrateur

# Capital régional et coopératif Desjardins

## Évolution des capitaux propres

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

(en milliers de dollars)

	<b>2007</b>				
	<b>Capital- actions</b>	<b>Bénéfices non répartis (déficit)</b>			<b>Capitaux propres</b>
		<b>Réalisés</b>	<b>Non réalisés</b>	<b>Total</b>	
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 31 décembre 2006</b>	650 197	16 982	(12 559)	4 423	654 620
<b>Perte nette</b>					
Perte nette réalisée au cours de l'exercice, déduction faite des impôts de (3 011 \$)	-	(5 687)	-	(5 687)	(5 687)
Variation de la partie non réalisée au cours de l'exercice, déduction faite des impôts de (4 120 \$)	-	-	(16 556)	(16 556)	(16 556)
Perte nette de l'exercice	-	(5 687)	(16 556)	(22 243)	(22 243)
<b>Opérations sur le capital-actions</b>					
Émission d'actions ordinaires	101 763	-	-	-	101 763
Rachat d'actions ordinaires	(1 615)	4	-	4	(1 611)
	100 148	4	-	4	100 152
Variation nette au cours de l'exercice	100 148	(5 683)	(16 556)	(22 239)	77 909
<b>Solde au 31 décembre 2007</b>	750 345	11 299	(29 115)	(17 816)	732 529
					<b>2006 retraité</b>
					<b>(note 3)</b>
	<b>Capital- actions</b>	<b>Bénéfices non répartis (déficit)</b>			<b>Capitaux propres</b>
		<b>Réalisés</b>	<b>Non réalisés</b>	<b>Total</b>	
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 31 décembre 2005</b>	572 032	25 187	(10 504)	14 683	586 715
<b>Perte nette</b>					
Perte nette réalisée au cours de l'exercice, déduction faite des impôts de 36 \$	-	(8 183)	-	(8 183)	(8 183)
Variation de la partie non réalisée au cours de l'exercice, déduction faite des impôts de (600 \$)	-	-	(2 055)	(2 055)	(2 055)
Perte nette de l'exercice	-	(8 183)	(2 055)	(10 238)	(10 238)
<b>Opérations sur le capital-actions</b>					
Émission d'actions ordinaires	79 544	-	-	-	79 544
Rachat d'actions ordinaires	(1 379)	(22)	-	(22)	(1 401)
	78 165	(22)	-	(22)	78 143
Variation nette au cours de l'exercice	78 165	(8 205)	(2 055)	(10 260)	67 905
<b>Solde au 31 décembre 2006</b>	650 197	16 982	(12 559)	4 423	654 620

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Capital régional et coopératif Desjardins

## Résultats

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

---

(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et la perte nette par action ordinaire)

	<b>2007</b>	<b>2006</b>
	\$	retraité (note 3) \$
<b>Produits</b>		
Produits réalisés		
Intérêts et dividendes sur les placements	13 556	15 415
Gain (perte) à la cession de placements	(445)	863
Intérêts sur les débiteures et dividendes	16 505	10 464
Perte à la cession d'investissements à impact économique québécois	(15 562)	(13 505)
Honoraires de négociation	1 813	1 356
Droits d'adhésion	141	151
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée		
Investissements à impact économique québécois	(18 510)	(2 265)
Placements	(2 166)	(380)
	<hr/>	<hr/>
	(4 668)	12 099
	<hr/>	<hr/>
<b>Charges</b>		
Frais d'exploitation	21 819	19 902
Services aux actionnaires	2 022	1 978
Taxe sur le capital	527	286
Amortissement des logiciels	338	735
	<hr/>	<hr/>
	24 706	22 901
	<hr/>	<hr/>
<b>Perte avant impôts sur les bénéfices</b>	(29 374)	(10 802)
<b>Impôts sur les bénéfices recouverts (note 10)</b>	(7 131)	(564)
	<hr/>	<hr/>
<b>Perte nette de l'exercice</b>	(22 243)	(10 238)
	<hr/>	<hr/>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires</b>	68 320 868	61 364 696
<b>Perte nette par action ordinaire</b>	(0,33)	(0,17)

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

(en milliers de dollars)

	2007 \$	2006 retraité (note 3) \$
<b>Flux de trésorerie liés aux</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Perte nette de l'exercice	(22 243)	(10 238)
Ajustements pour		
Perte (gain) à la cession de placements	445	(863)
Perte à la cession d'investissements à impact économique québécois	15 562	13 505
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée		
Investissements à impact économique québécois	18 510	2 265
Placements	2 166	380
Amortissement des logiciels	338	735
Amortissement des primes et escomptes sur les placements	570	1 706
Impôts futurs	(3 709)	(1 041)
Intérêts capitalisés et autres éléments hors caisse	(557)	(920)
	<u>11 082</u>	<u>5 529</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 11)	(1 831)	(5 733)
	<u>9 251</u>	<u>(204)</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Investissements à impact économique québécois	(115 325)	(97 082)
Acquisition de placements	(110 550)	(128 908)
Produit de la cession d'investissements à impact économique québécois	36 728	17 548
Produits de la cession de placements	97 164	144 499
	<u>(91 983)</u>	<u>(63 943)</u>
<b>Activités de financement</b>		
Produit de l'émission d'actions ordinaires	101 850	79 457
Rachat d'actions ordinaires	(1 596)	(1 401)
	<u>100 254</u>	<u>78 056</u>
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice</b>		
	17 522	13 909
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	<u>20 600</u>	<u>6 691</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<u>38 122</u>	<u>20 600</u>
<b>Renseignement supplémentaire</b>		
Impôts sur les bénéfices payés	987	5 847

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Aux 31 décembre 2007 et 2006

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 1 Loi constitutive et mission, administration et investissements

### Loi constitutive et mission

Capital régional et coopératif Desjardins (la « Société ») est constituée par une loi de l'Assemblée nationale du Québec (L.R.Q. c. C-6.1) (la « Loi ») et est réputée avoir été constituée par dépôt de statuts le 1er juillet 2001. La Société a commencé ses activités le 5 novembre 2001 et est une personne morale à fonds social ayant pour mission de :

- mobiliser du capital de risque en faveur des régions ressources du Québec (l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Mauricie, le Nord-du-Québec et le Saguenay-Lac-Saint-Jean) et du milieu coopératif;
- favoriser le développement économique des régions ressources par des investissements dans des entités admissibles exerçant leurs activités dans ces régions;
- appuyer le mouvement coopératif dans l'ensemble du Québec par des investissements dans des coopératives admissibles;
- accompagner les entités admissibles dans leur démarrage et leur développement;
- stimuler l'économie québécoise par des investissements sur l'ensemble du territoire québécois.

### Administration

Les activités de la Société sont administrées par un conseil d'administration normalement composé de 13 membres comme suit :

- huit personnes nommées par le président du Mouvement des caisses Desjardins;
- deux personnes élues par l'assemblée générale des porteurs d'actions;
- deux personnes nommées par les dix membres nommés précédemment parmi les personnes que ces membres jugent représentatives des entités admissibles décrites dans la Loi;
- le directeur général de la Société.

### Investissements

La Société peut faire des investissements minoritaires avec ou sans garantie ou cautionnement, principalement dans des entités admissibles. Les entités admissibles comprennent une coopérative admissible et une société ou une personne morale qui exploite activement une entreprise dont la majorité des employés résident au Québec et dont l'actif est inférieur à 100 000 000 \$ ou l'avoir net est inférieur ou égal à 50 000 000 \$.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Aux 31 décembre 2007 et 2006

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

La Société peut investir jusqu'à 5 % de son actif (tel qu'il est établi sur la base de la dernière évaluation d'experts-comptables) dans une même entreprise ou coopérative admissible. L'investissement est généralement prévu pour une durée de cinq à huit ans. Ce pourcentage peut être porté jusqu'à 10 % pour permettre à la Société d'acquérir des titres d'une entité faisant des affaires au Québec mais qui n'est pas une entité admissible. Dans un tel cas, la Société ne peut, directement ou indirectement, acquérir ni détenir des actions représentant plus de 30 % des droits de vote pouvant être exercés en toutes circonstances.

En vertu de la Loi, d'autres investissements peuvent se qualifier comme étant admissibles tels les investissements dans certains fonds d'investissement, si les conditions spécifiques prévues par la Loi sont respectées.

Au cours de chaque exercice à compter de l'exercice débutant le 1er janvier 2006, la part des investissements de la Société dans des entités admissibles, de même que les autres investissements qualifiés, qui ne comportent aucun cautionnement ou aucune hypothèque et effectués à titre de premier acquéreur, doit représenter, en moyenne, au moins 60 % de l'actif net moyen de la Société pour l'exercice précédent, et au moins 35 % de ce pourcentage doit être investi dans des entités situées dans les régions ressources du Québec ou dans des coopératives admissibles.

Peuvent également être considérés dans les calculs des investissements admissibles des investissements effectués par la Société à titre autre que de premier acquéreur pour l'acquisition de titres émis par une entité admissible. Pour les investissements effectués avant le 10 novembre 2007, ces investissements ne devaient pas représenter plus du tiers de l'ensemble des investissements effectués par la Société à titre de premier acquéreur dans cette entité. Pour les investissements effectués à partir du 10 novembre 2007, cette restriction est abolie, mais la Société ne peut avoir investi plus de 20 % de son actif net à la fin de l'exercice précédent à titre autre que de premier acquéreur pour que ces investissements soient admissibles.

Ces règles ont été respectées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007.

## 2 Principales conventions comptables

### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date du bilan ainsi que sur les produits et les charges comptabilisés pour l'exercice présenté. Les principales estimations sont relatives à l'établissement de la juste valeur des investissements à impact économique québécois. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations sont revues de façon périodique et si des ajustements sont nécessaires, ils sont portés aux résultats lorsqu'ils sont déterminés.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Aux 31 décembre 2007 et 2006

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## Résultat étendu

L'état du résultat étendu n'est pas présenté compte tenu qu'il n'y a aucune différence entre le bénéfice net de la Société et son résultat étendu.

## Investissements à impact économique québécois

### Actions cotées

Les participations en actions cotées sont inscrites à leur juste valeur. La juste valeur est établie selon le cours acheteur à la fermeture des marchés à la date du bilan s'il existe un marché actif. En l'absence de marché actif, une évaluation utilisant les techniques d'évaluation des actions non cotées pourrait être effectuée. La valeur des actions dont la négociabilité ou la transférabilité est restreinte est ajustée d'un escompte. Dans la détermination du montant de cet escompte, la Société tient compte de la nature et de la durée de la restriction, de l'instabilité relative des cours du titre, ainsi que de l'importance de la participation détenue par rapport au flottant du titre.

### Actions non cotées, débetures et avances

Les participations en actions non cotées et les débetures et avances sont inscrites à leur juste valeur déterminée selon les techniques d'évaluation appropriées comprenant, principalement, la référence à une ou des transactions sans lien de dépendance ou à des offres d'achat, la capitalisation du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements représentatif et la capitalisation ou l'actualisation des flux de trésorerie.

Les hypothèses significatives tenues en compte dans l'établissement de la juste valeur peuvent inclure le taux d'actualisation ou de capitalisation, le taux d'escompte, le taux de rendement et la pondération des résultats prévisionnels.

### Cautions

Lorsqu'il est probable qu'un montant devra être déboursé par la Société relativement à une caution qu'elle a accordée, une approche fondée sur l'actif et une méthode de valeur de liquidation est utilisée afin d'estimer le montant de passif à constater.

## Placements

Les placements consistent en des placements temporaires, en des obligations, en des actions privilégiées et en des parts de fonds de fonds de couverture à leur juste valeur. Les parts de fonds de fonds de couverture sont inscrites à leur juste valeur telle qu'elle est estimée par leurs administrateurs respectifs à la date du bilan. La juste valeur des autres placements est calculée selon le cours acheteur à la fermeture des marchés à la date du bilan.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Aux 31 décembre 2007 et 2006

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## Engagements afférents à des titres vendus à découvert

Les titres vendus à découvert dans le cadre des activités de négociation, qui représentent l'obligation pour la Société de livrer des titres qu'elle ne possédait pas au moment de la vente, sont comptabilisés comme passif et sont inscrits à leur juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur ces titres sont enregistrés aux résultats sous la rubrique « Intérêts et dividendes sur les placements ». Au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006, la Société n'est pas partie à des transactions de vente à découvert.

## Titres acquis en vertu de conventions de revente et titres vendus en vertu de conventions de rachat

La Société conclut des achats et des ventes à court terme de valeurs mobilières et, simultanément, des engagements à les revendre et à les racheter à un prix et à une date prédéterminés. Ces conventions de revente et de rachat sont comptabilisées à titre d'opérations de prêts et d'emprunts assortis de garanties et sont inscrites au bilan au prix de vente ou de rachat prédéterminé par l'engagement. L'écart entre le coût d'achat et le prix de vente prédéterminé et l'écart entre le prix de vente et le prix de rachat prédéterminé sont comptabilisés au poste « Intérêts et dividendes sur les placements », selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006, la Société ne détient aucun titre acquis en vertu de conventions de revente ni de titre vendu en vertu de conventions de rachat.

## Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des soldes bancaires et des placements à court terme dont l'échéance est égale ou inférieure à trois mois.

## Logiciels

Les logiciels sont inscrits au coût et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois à cinq ans.

## Conversion de devises

Les actifs comptabilisés à la juste valeur ainsi que les actifs et les passifs monétaires libellés en devises ou dont la juste valeur est établie en devises sont convertis en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains et les pertes de change sont constatés aux résultats.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Aux 31 décembre 2007 et 2006

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les impôts futurs sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents actifs et passifs. Le taux d'imposition en vigueur lorsque ces différences se résorberont est utilisé pour calculer l'impôt futur à la date du bilan. Les actifs d'impôts sont constatés lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'actif sera réalisé.

## Constatation des produits

### Intérêts et dividendes

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque leur encaissement est raisonnablement assuré. Les dividendes sont comptabilisés à la date d'inscription aux registres des actionnaires et lorsqu'ils sont déclarés par les sociétés émettrices des actions.

### Gains et pertes à la cession

Les gains et les pertes à la cession de placements et d'investissements à impact économique québécois sont comptabilisés au moment de la vente et correspondent à l'écart entre le produit de la cession et le coût non amorti, sans égard à la plus-value (moins-value) non réalisée au cours d'exercices précédents, laquelle est renversée et prise en compte dans la variation de la plus-value (moins-value) non réalisée de l'exercice en cours.

### Droits d'adhésion

Les droits d'adhésion sont comptabilisés lors de la première souscription d'un actionnaire et lors de la fermeture du dernier compte par celui-ci.

### Honoraires de négociation

Les honoraires de négociation sont comptabilisés lorsque le service est rendu et que leur encaissement est raisonnablement assuré.

### Primes et escomptes

Les primes et escomptes sur les placements à échéance déterminée sont amortis selon la méthode du rendement effectif jusqu'à leur échéance. L'amortissement des primes et escomptes est enregistré aux résultats sous la rubrique « Intérêts et dividendes sur les placements ».

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Aux 31 décembre 2007 et 2006

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 3 Modifications de conventions comptables

### Modifications comptables

Le 1er janvier 2007, la Société a adopté la norme comptable intitulée « Modifications comptables » (chapitre 1506) du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »). Ce chapitre établit les critères de changement des méthodes comptables, ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relative aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs.

### Consolidation de participations dans une société de placements

En avril 2007, le Conseil des normes comptables a apporté des modifications à la note d'orientation portant sur les sociétés de placements (NOC-18) qui viennent changer les critères utilisés pour déterminer si une participation dans une société de placements doit être consolidée ou présentée à sa juste valeur. La Société a décidé d'appliquer de façon anticipée ces modifications de la NOC-18.

À la suite de ces changements, toutes les participations de la Société dans des sociétés de placements qui étaient auparavant consolidées sont maintenant présentées à leur juste valeur. Toutes les participations qui étaient auparavant présentées à leur juste valeur le demeurent.

Les chiffres comparatifs de l'exercice terminé le 31 décembre 2006 ont été retraités en conséquence. Les principales incidences de ce redressement sont une augmentation de 22,3 M\$ des investissements à impact économique québécois, une diminution de 27,9 M\$ des placements, une diminution de 20,0 M\$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et une élimination de la part de l'actionnaire sans contrôle de 25,3 M\$.

Le total des capitaux propres et l'actif net par action ordinaire au 31 décembre 2006 ainsi que la perte nette et la perte nette par action ordinaire pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 n'ont pas été affectés par ces modifications.

### Instruments financiers

Le 1er janvier 2007, la Société a appliqué sans retraitement des états financiers antérieurs, les exigences du chapitre 3855, Instruments financiers – comptabilisation et évaluation du Manuel de l'ICCA. La Société étant une société de placements, les modifications de conventions comptables découlant de l'application de ce chapitre sont alors restreintes à certains éléments.

Cette modification n'a pas d'incidence sur la perte nette et la perte nette par action de l'exercice, ni sur la valeur nette par action au 31 décembre 2007.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Aux 31 décembre 2007 et 2006

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 4 Modifications comptables futures

En décembre 2006, l'ICCA a publié des nouvelles normes comptables intitulées « Informations à fournir concernant le capital » (chapitre 1535), « Instruments financiers – informations à fournir » (chapitre 3862) et « Instruments financiers – présentation » (chapitre 3863) qui s'appliqueront à la Société à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2008. Le chapitre 1535 a pour objectif d'imposer la divulgation d'information, afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de l'entité. Il est à noter que le chapitre 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » sera remplacé par les chapitres 3862 et 3863. Ces deux chapitres visent à informer les utilisateurs pour les aider à mieux comprendre et à évaluer l'importance des instruments financiers par rapport à la situation financière et à la performance financière de l'entité, ainsi qu'à mieux évaluer la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et la façon de les gérer.

Ces nouvelles normes visant spécifiquement la divulgation de l'information à fournir n'auront donc aucune incidence sur les résultats et la situation financière de la Société.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Aux 31 décembre 2007 et 2006

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 5 Investissements à impact économique québécois

a)	Au 31 décembre 2007		Au 31 décembre 2006 retraité (note 3)	
	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$
Non garantis				
Actions ordinaires	123 352	117 211	99 802	105 136
Actions privilégiées	110 271	89 135	114 815	96 563
Débentures et avances	155 788	148 144	110 594	107 406
	389 411	354 490	325 211	309 105
Garantis				
Débentures et avances	6 725	6 292	7 333	6 595
	396 136	360 782	332 544	315 700

Les ententes d'investissements à impact économique québécois peuvent comporter des clauses prévoyant des options de conversion et de rachat.

Les débentures et avances portent intérêt au taux moyen pondéré de 10,1 % (10,1 % au 31 décembre 2006) et ont une durée moyenne résiduelle de 4,55 années (4,60 années au 31 décembre 2006). Pour la quasi-totalité des débentures et avances portant intérêt, le taux d'intérêt est fixe.

b) La répartition des investissements et des engagements par secteur d'activité s'établit comme suit :

Secteur d'activité	Au 31 décembre 2007					
	Investissements, au coût \$	Plus-value (moins-value) non réalisée \$	Juste valeur \$	Fonds engagés mais non déboursés* \$	Cautions* \$	Engagement total \$
Coopératives	34 923	(5 587)	29 336	3 225	-	32 561
Industriel	173 783	(5 991)	167 792	8 952	-	176 744
Santé et biotechnologies	61 390	(21 330)	40 060	10 043	-	50 103
Télécommunications	31 457	(183)	31 274	4 822	-	36 096
Technologies de l'information	38 400	2 473	40 873	287	-	41 160
Fonds d'investissement	56 183	(4 736)	51 447	46 295	-	97 742
Total	396 136	(35 354)	360 782	73 624	-	434 406

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Aux 31 décembre 2007 et 2006

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Secteur d'activité	Au 31 décembre 2006					Engagement total
	Investissements, au coût	Plus-value (moins-value) non réalisée	Juste valeur	Fonds engagés mais non déboursés*	Cautions*	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coopératives	37 494	(2 242)	35 252	1 316	775	37 343
Industriel	118 904	(3 566)	115 338	29 162	-	144 500
Santé et biotechnologies	51 734	(9 896)	41 838	9 263	-	51 101
Télécommunications	34 386	2 960	37 346	4 558	-	41 904
Technologies de l'information	36 966	(2 710)	34 256	6 602	92	40 950
Fonds d'investissement	53 060	(1 390)	51 670	52 103	-	103 773
<b>Total</b>	<b>332 544</b>	<b>(16 844)</b>	<b>315 700</b>	<b>103 004</b>	<b>867</b>	<b>419 571</b>

\* Les fonds engagés mais non déboursés et les cautions n'apparaissent pas à l'actif.

c) Les fonds engagés mais non déboursés représentent les investissements qui ont déjà été convenus et pour lesquels des montants ont été engagés par la Société mais non encore déboursés à la fin de l'exercice. Les débours futurs sont assujettis au respect de certaines conditions. En supposant que les conditions seront respectées, l'échéancier estimé des paiements exigibles au cours des prochains exercices se terminant les 31 décembre est le suivant :

	\$
2008	46 937
2009	16 772
2010	4 000
2011	5 915
	<hr/>
	73 624
	<hr/>

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Aux 31 décembre 2007 et 2006

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 6 Placements

### a) Répartition des placements par instrument

	Au 31 décembre 2007		Au 31 décembre 2006 retraité (note 3)	
	Coût non amorti	Juste valeur	Coût non amorti	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Obligations				
Fédérales	87 196	87 179	79 514	79 274
Provinciales ou garanties	102 049	102 026	125 949	125 819
Institutions financières	60 546	59 815	57 187	57 616
Sociétés	34 974	34 948	31 466	31 936
Organismes supranationaux	2 012	1 995	-	-
	286 777	285 963	294 116	294 645
Actions privilégiées	15 321	13 959	10 611	10 700
Parts de fonds de fonds de couverture	15 000	15 628	-	-
<b>Total</b>	<b>317 098</b>	<b>315 550</b>	<b>304 727</b>	<b>305 345</b>

### b) Répartition des obligations par échéance

Échéance	Au 31 décembre 2007			
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût non amorti	-	195 921	90 856	286 777
Valeur nominale	-	194 819	90 894	285 713
Juste valeur	-	194 564	91 399	285 963
Taux moyen nominal *	s.o.	4,64 %	4,62 %	4,64 %
Taux moyen effectif	s.o.	4,39 %	4,61 %	4,46 %

Échéance	Au 31 décembre 2006 retraité (note 3)			
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût non amorti	5 085	147 553	141 478	294 116
Valeur nominale	5 050	144 367	141 480	290 897
Juste valeur	5 081	147 361	142 203	294 645
Taux moyen nominal *	5,48 %	4,91 %	4,38 %	4,66 %
Taux moyen effectif	4,30 %	4,23 %	4,37 %	4,30 %

\* La quasi-totalité des obligations sont à taux d'intérêt fixe.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Aux 31 décembre 2007 et 2006

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 7 Comptes débiteurs

	Au 31 décembre 2007 \$	Au 31 décembre 2006 retraité (note 3) \$
Intérêts à recevoir sur les placements	2 880	2 971
Intérêts à recevoir sur les investissements	2 042	1 311
Taxes de vente à recevoir	468	195
Souscriptions et droits d'adhésion à recevoir	-	87
Autres comptes débiteurs	1 672	1 192
	<hr/> 7 062	<hr/> 5 756

## 8 Comptes créditeurs et charges à payer

	Au 31 décembre 2007 \$	Au 31 décembre 2006 retraité (note 3) \$
Entités du Mouvement des caisses Desjardins		
Services aux actionnaires	674	505
Autres entités du Mouvement	233	392
Rachats à payer	15	-
Autres comptes créditeurs et charges à payer	327	262
	<hr/> 1 249	<hr/> 1 159

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Aux 31 décembre 2007 et 2006

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 9 Capital-actions

### Autorisé

La Société est autorisée à émettre des actions ordinaires et des fractions d'actions ordinaires, sans valeur nominale, participatives, avec droit de vote et droit d'élire deux représentants au conseil d'administration, rachetables sous réserve de certaines conditions prévues par la Loi, de façon à ce que le capital s'accroisse d'au plus 150 000 000 \$ par année.

À compter de la période de capitalisation qui suivra celle à la fin de laquelle la Société aura atteint pour la première fois une capitalisation d'au moins 1 milliard de dollars, la Société pourra recueillir, par période de capitalisation, le moins élevé de 150 millions de dollars et du montant correspondant à la réduction du capital versé attribuable à l'ensemble des actions et des fractions d'actions qui auront été rachetées ou achetées de gré à gré par la Société au cours de la période de capitalisation précédente.

Chaque période de capitalisation, d'une durée de 12 mois, débute le 1er mars de chaque année. La limite pour la période de capitalisation se terminant le 29 février 2008 est de 100 000 000 \$. La Société ne compte pas émettre d'autre capital pour la période de capitalisation en cours.

### Émis et payé

	<b>Au</b> <b>31 décembre</b> <b>2007</b> <b>\$</b>	<b>Au</b> <b>31 décembre</b> <b>2006</b> <b>\$</b>
74 097 440 actions ordinaires (64 139 488 au 31 décembre 2006)	750 345	650 197

Au cours de l'exercice, la Société a émis 10 117 487 actions ordinaires (7 675 384 pour l'exercice 2006) en contrepartie de 101 763 099 \$ en espèces (79 543 500 \$ pour l'exercice 2006).

Au cours de l'exercice, la Société a racheté 159 535 actions ordinaires (136 150 pour l'exercice 2006) en contrepartie de 1 611 237 \$ en espèces (1 401 258 \$ pour l'exercice 2006).

Ces données ne tiennent pas compte des demandes de rachat effectuées dans les 30 jours suivant la date de souscription.

### Modalités de rachat

Une action ordinaire ou une fraction d'action ordinaire n'est rachetable par la Société que dans les cas suivants :

- à la demande de la personne qui l'a acquise de la Société depuis au moins sept ans;

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Aux 31 décembre 2007 et 2006

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

- à la demande d'une personne à qui une telle action ou fraction d'action a été dévolue par succession;
- à la demande de la personne qui l'a acquise de la Société si elle lui en fait la demande par écrit dans les 30 jours de la date de souscription;
- à la demande d'une personne qui l'a acquise de la Société si elle est déclarée atteinte d'une invalidité mentale ou physique grave et permanente qui la rend inapte à poursuivre son travail.

De plus, la Société pourra acheter de gré à gré une action ordinaire ou une fraction d'action ordinaire dans les cas où la mesure est prévue par une politique adoptée par le conseil d'administration et approuvée par le ministre des Finances.

Le prix de rachat des actions ordinaires est fixé deux fois l'an, à des dates distantes de six mois, par le conseil d'administration de la Société sur la base de la valeur de la Société déterminée selon les états financiers vérifiés.

## Crédit d'impôt

L'achat d'actions de la Société donne droit à l'investisseur de recevoir un crédit d'impôt non remboursable, applicable à l'impôt du Québec seulement, pour un montant égal à:

Pour les achats avant le 24 mars 2006 : crédit d'impôt de 50 %, maximum de 1 250 \$.

Pour les achats du 24 mars 2006 au 10 novembre 2007 : crédit d'impôt de 35 %, maximum de 875 \$.

Pour les achats après le 10 novembre 2007 : crédit d'impôt de 50 %, maximum de 2 500 \$.

À compter de 2008, certains détenteurs d'actions émises par la Société deviendront admissibles à un rachat selon les modalités prévues au prospectus. Un investisseur qui retire une partie ou la totalité de ses actions dans le cadre d'un rachat après sept ans de détention, ne pourra plus se prévaloir du crédit d'impôt pour toute souscription dont le crédit d'impôt serait applicable à l'année d'imposition en cours ou à une année d'imposition subséquente.

## 10 Impôts sur les bénéfices

La Société est assujettie à l'impôt fédéral et à l'impôt provincial du Québec sur ses bénéfices.

a) Les impôts sur les bénéfices se détaillent comme suit :

	<b>31 décembre 2007</b>	<b>31 décembre 2006</b>
	\$	\$
Impôts exigibles	(3 422)	477
Impôts futurs	(3 709)	(1 041)
	<hr/>	<hr/>
	(7 131)	(564)
	<hr/>	<hr/>

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Aux 31 décembre 2007 et 2006

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

b) Le taux réel d'imposition sur les bénéfices diffère du taux de base pour les raisons suivantes :

	<b>31 décembre 2007</b>	<b>31 décembre 2006</b>
	\$	\$
Impôts selon le taux d'imposition de base combiné de 39,02 %	(11 462)	(4 444)
Écarts permanents entre le bénéfice avant impôts sur les bénéfices et le revenu imposable et autres éléments	4 331	3 880
	<u>(7 131)</u>	<u>(564)</u>

c) Les impôts futurs comprennent les éléments suivants :

	<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>Au 31 décembre 2006</b>
	\$	\$
Actifs d'impôts futurs		
Moins-value non réalisée	7 498	3 934
Amortissement des primes sur obligations	494	595
Pertes fiscales reportées	140	-
Autres	61	54
	<u>8 193</u>	<u>4 583</u>
Passifs d'impôts futurs		
Logiciels	(21)	(120)
	<u>(21)</u>	<u>(120)</u>
Actifs d'impôts futurs, montant net	<u>8 172</u>	<u>4 463</u>

## 11 Flux de trésorerie

La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement s'établit comme suit :

	<b>31 décembre 2007</b>	<b>31 décembre 2006 retraité (note 3)</b>
	\$	\$
Augmentation des comptes débiteurs	(1 393)	(541)
Augmentation des impôts sur les bénéfices	(433)	(5 084)
Diminution des comptes créditeurs et charges à payer	(5)	(108)
	<u>(1 831)</u>	<u>(5 733)</u>

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Aux 31 décembre 2007 et 2006

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

## 12 Opérations entre apparentés

Les principales ententes entre la Société et les sociétés du Mouvement des caisses Desjardins sont les suivantes :

- La Société a retenu les services de Desjardins Capital de risque inc. (« DCR ») et l'a mandatée pour qu'elle assure la gestion et l'exploitation complète de la Société, conformément aux stratégies et aux objectifs approuvés par le conseil d'administration. La convention de gestion intervenue entre DCR et la Société est en vigueur pour un terme initial de dix ans, à moins que les parties ne conviennent d'y mettre fin d'un commun accord. Par la suite, elle sera renouvelée automatiquement pour des termes de cinq ans à moins que l'une ou l'autre des parties, sur préavis écrit d'au moins 18 mois, ne décide d'y mettre fin.

En vertu de cette convention, la Société s'est engagée à verser annuellement des honoraires de gestion équivalant à 3 % de la valeur nette moyenne annuelle des actifs de la Société, déduction faite de tout montant à payer pour l'acquisition de placements. Ce pourcentage sera diminué à 2,5 % à compter de l'exercice suivant celui où la valeur nette des actifs de la Société aura atteint 750 000 000 \$. Un ajustement aux honoraires de gestion de la Société est apporté afin d'éviter la double facturation liée à la participation de la Société dans certains fonds.

- La Société a confié à Fiducie Desjardins inc. les rôles de registraire et d'administrateur relativement aux transactions effectuées par les actionnaires. La durée de la convention initiale était de trois ans à compter du 1er janvier 2005. La convention a été renouvelée pour une période de deux ans à compter du 1er janvier 2008.
- La Société a confié à la Fédération des caisses Desjardins du Québec les activités relatives à la distribution de ses actions dans le réseau des caisses Desjardins. La durée de cette convention est de un an à moins que les parties ne conviennent d'y mettre fin. Elle sera renouvelée d'année en année aux mêmes conditions à moins d'un préavis écrit de trois mois donné par l'une ou l'autre des parties.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Aux 31 décembre 2007 et 2006

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

La Société est apparentée au Mouvement des caisses Desjardins. Dans le cours normal de ses activités, la Société a conclu des opérations avec d'autres entités du Mouvement des caisses Desjardins. Toutes ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange :

	Au 31 décembre 2007 \$	Au 31 décembre 2006 retraité (note 3) \$
Bilans		
Caisse centrale Desjardins		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 143	16 415
Capital Desjardins inc.		
Placements	19 652	23 788
Desjardins Capital de développement (Fonds régionaux)		
Comptes débiteurs	8	318
Comptes créditeurs et charges à payer	151	119
Desjardins Capital de risque inc.		
Comptes débiteurs	-	218
Comptes créditeurs et charges à payer	77	-
Desjardins Gestion internationale d'actifs		
Placements	15 628	-
Fiducie Desjardins inc.		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 321	47
Comptes créditeurs et charges à payer	674	505
Valeurs mobilières Desjardins		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 658	1 007
Desjardins – Innovatech S.E.C.		
Comptes créditeurs et charges à payer	-	270

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Aux 31 décembre 2007 et 2006

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

	31 décembre 2007 \$	31 décembre 2006 retraité (note 3) \$
Résultats		
Caisse centrale Desjardins		
Intérêts et dividendes sur les placements	596	328
Capital Desjardins inc.		
Perte à la cession de placements	(1)	(3)
Intérêts et dividendes sur les placements	986	1 150
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée sur placements	(412)	(237)
Desjardins Capital de risque inc.		
Frais de gestion	20 613	18 623
Desjardins Gestion internationale d'actifs		
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée sur placements	628	-
Fédération des caisses Desjardins du Québec		
Frais d'exploitation	455	316
Fiducie Desjardins inc.		
Services aux actionnaires	1 770	1 713
Valeurs mobilières Desjardins		
Intérêts et dividendes sur les placements	252	207

## 13 Instruments financiers

### Juste valeur

La juste valeur des comptes débiteurs, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et des comptes créditeurs et charges à payer est comparable à leur valeur comptable en raison des courtes échéances en cause.

### Risque de crédit

De par sa mission d'investissement en capital de risque, la Société est exposée au risque de crédit lié au risque de pertes financières d'une entreprise associée. En diversifiant ses investissements par secteur d'activité, par stade de développement et par type d'instrument financier, et en limitant le risque potentiel lié à chaque entreprise individuelle, la Société restreint la volatilité de son portefeuille liée à la réalisation possible d'événements négatifs.

# Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Aux 31 décembre 2007 et 2006

---

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Pour le portefeuille de placements, ces risques sont gérés par le biais d'une diversification de plusieurs émetteurs ayant une cote de crédit de BBB ou mieux. Le risque de contrepartie est quant à lui limité au très court terme et est lié à la contrepartie de la Société lors de transactions au comptant, de même qu'au moment des opérations d'achat-rachat.

## Risque de devises

L'évolution de la devise influe sur plusieurs des entreprises avec lesquelles la Société est associée. L'incidence nette d'une appréciation de la devise canadienne n'est cependant pas nécessairement toujours négative pour ces entreprises. Alors qu'elle peut se révéler dommageable pour certaines sociétés exportatrices, elle peut se révéler positive pour les sociétés dont une partie importante des intrants sont importés ou pour les sociétés profitant de cette occasion pour acquérir des équipements visant à bonifier leur productivité à terme.

De plus, l'évolution de la devise influe sur la juste valeur des investissements évalués tout d'abord en devise étrangère puis convertis en dollars canadiens au taux de change courant. Ces investissements dont la valeur varie en fonction des fluctuations du dollar américain représentent une juste valeur de 38,1 M\$ au 31 décembre 2007, comparativement à 44,4 M\$ au 31 décembre 2006. La Société a autorisé en décembre 2007 l'implantation d'une stratégie de couverture systématique du risque de change relatif aux investissements existants dont l'horizon de sortie est de plus de 12 mois, ainsi que pour toute nouvelle position de change. Cette stratégie sera implantée par phases au cours de 2008.

## Risque de taux d'intérêt

La trésorerie et les équivalents de trésorerie portent intérêt au taux moyen pondéré de 4,11 % (taux moyen pondéré de 3,76 % au 31 décembre 2006); les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et charges à payer ne portent pas intérêt.

La Société n'est pas contrepartie à des instruments financiers dérivés.

## 14 Chiffres correspondants

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités pour refléter le changement de convention comptable portant sur les critères utilisés pour déterminer si une participation dans une société de placements doit être consolidée ou présentée à sa juste valeur (note 3).

## 15 Relevé du coût des investissements à impact économique québécois

Le relevé du coût des investissements à impact économique québécois accompagné d'un rapport des vérificateurs est présenté distinctement de ces états financiers et est disponible au siège social de la Société, sur son site Internet et sur SEDAR.